



**DIRECTION DES INFRASTRUCTURES, DE LA TOPOGRAPHIE ET DES TRANSPORTS TERRESTRES**      **GESTIONNAIRE : DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU FONCIER DE LA PROVINCE NORD**

----  
1 bis rue Unger – Vallée du tir  
BP A2 – 98848 Nouméa

----  
**SUBDIVISION DE TOUHO**  
VILLAGE- ROUTE PROVINCIALE N°3 KUINE  
98831 TOUHO  
----  
Tél. 42.88.09  
Fax : 42.88.16

**DEMANDE D’AUTORISATION DE VOIRIE**

DEMANDE PRESENTEE PAR.....  
.....

ADRESSE.....  
.....

TELEPHONE ..... FAX ..... email .....

SOLLICITE L’AUTORISATION  
DE.....  
.....

ROUTE TERRITORIALE N° 3..... PR.....

COMMUNE.....

LIEU DIT.....

Pièces à fournir (à la subdivision de TOUHO) :

- La demande d'autorisation de voirie
- un plan de situation (avec repérage du ou des lot(s) et la ou les positions de l'accès souhaité)
- la description des travaux projetés + schéma coté
- les références du permis de construire ou de la division le cas échéant

La présente autorisation est demandée pour une durée de :

A le

Signature du demandeur